**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** - (1976)
**Heft:** 383

**Artikel:** La chasse au Ziegler
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1023955

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Du bon usage de la justice

Encore cette « affaire Jaccoud ». Le dernier article dans la « Weltwoche », sous forme d'interview, avançant deux choses tout de même fortes de tabac :

— Que parlant du procès, le juge Graven, illustration suisse du droit, aurait dit devant témoins voici des années quelque chose comme : Jaccoud mourra avant d'obtenir sa révision !

— Que lui, Jaccoud, connaît le meurtrier, le véritable coupable, et que ce coupable est connu également de qui-de-droit, mais que pour des raisons politiques, on cherche à étouffer l'affaire !

Alors, je ne sais pas si vous êtes de mon avis :

— Ou bien Jaccoud ment, et dans ce cas l'autorité judiciaire d'abord, le juge Graven ensuite, se doivent impérativement d'intenter à Jaccoud un procès pour diffamation et calomnie;

— Ou bien, s'ils ne le font pas, on doit donc conclure que l'ancien bâtonnier ne dit que la vérité — et alors...

* * *

En ce qui concerne l'exercice, dans notre pays, de la Justice et de la répression, je me suis toujours réjoui, feuilletant les différents rapports d'*Amnesty International,* de constater que la Suisse y est à peine mentionnée et qu'en tout cas, nous n'appartenons pas aux pays où la torture est plus ou moins « institutionnalisée ».

### La mise au secret

Toutefois, me trouvant dimanche passé au Congrès du Parti socialiste suisse, à Montreux, ma joie a été quelque peu tempérée par la lecture d'une brochure (offerte au stand des livres) du « Comité contre la mise au secret » (« ... gegen Isolationshaft »), intitulée : « Todesstrafe auf Raten », ce qui pourrait se traduire par « Peine de mort par acomptes ». Rassurez-vous : pas question de torture dans cette brochure. Tout de même ceci : en dix-sept mois, dix-neuf suicides de condamnés et d'accusés se trouvant en prison préventive et qui n'ont pas supporté l'isolement ! Sans compter les tentatives de suicide, de toute évidence beaucoup plus nombreuses.

### D'abord satisfaire à la loi

Et ceci encore. Dans de nombreuses prisons, des conditions de vie inhumaines, vétustes, voire moyenâgeuses, et l'impression difficile à surmonter que souvent l'autorité se soucie beaucoup plus de faire construire des « cellules de haute sécurité» pour criminels dangereux (alors que vraisemblablement nos criminels, sur le plan international, n'ont pas plus de « classe » que nos footballeurs !) que de *satisfaire à la loi,* qui prévoit entre autres des établissements particuliers pour les jeunes délinquants, avec possibilité pour eux de faire un apprentissage — établissements qu'en Suisse romande nous n'avons toujours pas, quatorze ans après l'expiration du délai accordé par les dispositions fédérales et trente-quatre ans après l'entrée en vigueur du Code pénal fédéral...

* * *

Et encore : Ce best-seller suisse allemand, « Demokratie von Fall zu Fall », de Max Schmid, consacré à la répression (politique) en Suisse — avec l'exposé de l'affaire André Bonnard (que je connaissais); du cas de Konrad Fahrner; du cas de Paul Grüninger, policier saint-gallois chassé de la police et condamné pour avoir laissé entrer en Suisse durant la guerre 2000 réfugiés juifs à qui il sauva la vie; du cas Otto Steiger (que je ne connaissais pas), dénoncé par l'un des rédacteurs de la NZZ, le Dr Weber (devenu par la suite professeur à l'Université de Zurich...) pour ses sympathies pour l'URSS, chassé de l'Association des écrivains zurichois et dont les livres sont depuis lors systématiquement passés sous silence par cette même NZZ... J'en passe, et des meilleurs !

**J. C.**

# La chasse au Ziegler

Devant la campagne qui se développe contre la « promotion » de Jean Ziegler à l'Université de Genève, on ne peut s'empêcher de ressentir un profond malaise. Ses deux derniers ouvrages, « Les vivants et la mort » et « Une Suisse au-dessus de tout soupçon », ont rencontré des lecteurs dans tous les milieux, jusque dans les milieux populaires guère familiers de ce genre d'études; et c'est à la mesure de cette audience que l'establishment genevois unanime semble décidé de faire payer au sociologue genevois ses attaques contre des institutions connues, entendez le secret bancaire et la fraude fiscale qu'il nourrit, l'action des multinationales à l'étranger.

« La Tribune de Genève » avait ouvert le feu aussi rapidement que possible; depuis lors, elle l'entretient avec constance. Dernièrement, après un article à la gloire d'Olivier Reverdin, ce monument cantonal bien maladroitement égratigné par Ziegler, M. Georges-Henri Martin, rédacteur en chef (dont on connaît les relations avec les milieux radicaux), mettait en demeure le Conseil d'Etat genevois de refuser la « promotion » de Ziegler proposée par l'Université. Comme il se doit, M. Martin n'en veut pas aux idées de Ziegler, mais à la qualité de son enseignement et de sa recherche.

Dans ce climat, le « Journal de Genève » se montre plus franc, exhibant sans complexes à cette occasion ses attaches bancaires. Sous un titre dont l'humour a dû lui échapper (Le vrai courage : contester ou ne pas contester Ziegler ?), J.S. Eggly donne les raisons de son opposition : le sociologue genevois est un mauvais Suisse — « il projette de son pays une image ténébreuse » — et comment voulez-vous qu'un mauvais citoyen soit un bon professeur ? On ne s'étonnera pas de voir le « Journal de Genève » en rester aux inexactitudes regrettables du dernier ouvrage de Ziegler, stigmatisant son « manque de sérieux académique ». Comme si le seul apport d'un universitaire pouvait être la compilation des chiffres,

des dates au fond des bibliothèques ou devant l'imprimante d'un ordinateur. Comme si l'intelligence théorique, l'imagination scientiifque qui dérange, qui remet en question les systèmes établis, ne comptaient pour rien. Sur ce chapitre, l'Université de Genève a donc conclu différemment, après s'être entourée de toutes les précautions : ouverture d'une inscription, appel à des experts extérieurs...

L'offensive actuelle reprend le traitement que réservèrent à la « Suisse au-dessus de tout soupçon » ces mêmes journaux : réduisant l'exposé des thèses explosives à la portion congrue, on monte en épingle les erreurs de faits et les incartades verbales de l'auteur.

Il reste que cette volonté de ne retenir que les aspects les plus contestables de l'ouvrage de Ziegler, d'en négliger les analyses et les conclusions politiques, ce véritable travail de sape ne parvient pas à masquer le succès stupéfiant du livre en question, un succès, des réactions, un retentissement, qui restent porteurs d'interrogations pour le moins stimulantes. L'ampleur des tirages des différentes éditions (répercutée par des centaines d'articles publiés tant en Suisse qu'à l'étranger) démontre-t-elle assez que l'image mythique traditionnelle de notre pays, neutre, honnête et généreux, était plus sérieusement mise en doute qu'on ne l'imaginait, que la façade restait à la merci du premier coup de boutoir bien asséné (l'œuvre de Ziegler dont une fois de plus la sensibilité, les intérêts intellectuels coïncidaient avec l'air du temps).

En Suisse même, les faits cités par Ziegler, les conclusions qu'il en tire n'ont rien d'original, mais sa méthode et son brio les ont fait sortir du cercle restreint des ouvrages, des revues de gauche et gauchistes, pour rencontrer le Suisse moyen et susciter sa réflexion, puis son indignation.

A l'étranger, et particulièrement en Afrique, en Amérique latine et en Europe méditerranéenne, les responsables des banques, des multinationales suisses, les représentants diplomatiques, ont vu les journaux, la radio, la télévision faire passer en un tournemain notre pays de la vitrine des modèles au banc des accusés, comme s'il avait suffi de révéler un climat déjà sous-jacent. Et le choc aurait été d'autant plus brutal que prodigué par un parlementaire helvétique (qui profitait en cette occasion encore de la réputation de sérieux attachée à la Suisse !).

Mais redescendons un instant sur terre genevoise ! Ouvrage politique aux conséquences politiques, « Une Suisse au-dessus de tout soupçon » est aussi le fait d'un professeur d'Université. On ne peut d'abord s'empêcher de penser que chez certains de ses collègues, Ziegler suscite quelque jalousie par ses tirages. Parmi les adversaires avoués de Ziegler figure en bonne place le directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales, M. Jacques Freymond. Et bien sûr, l'orientation de ce dernier n'est pas celle de Ziegler ! Deux faits parmi d'autres éclaireront nos lecteurs: l'enseignement et la recherche sur les systèmes monétaires, l'un des secteurs en plein développement de l'Institut, ont été confiés à des membres de l'Ecole de Chicago dont le chef de file, Milton Friedmann, a été mis en question, à l'occasion de l'attribution du prix Nobel, pour l'appui qu'il apporte au néo-impérialisme, et en particulier au régime chilien. Par ailleurs, M. Freymond, pour pallier la défection des fondations américaines, s'est approché de l'Iran, justement préoccupé de la formation de ses diplomates... Bref, le succès du livre de Ziegler, dans un secteur qui était jusque-là une chasse gardée, ne peut que renforcer l'inquiétude des responsables de l'Institut pour l'avenir de celui-ci, toujours plus dépendant du réseau de relations extrêmement efficace mis en place par son directeur, mais de moins en moins impressionnant face au renouveau de la Faculté des sciences économiques et sociales. Et comme tout se tient, on ne s'étonnera pas que « La Tribune de Genève » se fasse le haut-parleur de la nouvelle offensive contre Ziegler : il est des disponibilités que l'on ne renie pas... et par exemple la fidélité bien connue de la « Tribune » aux intérêts de Nestlé (voir notamment l'affaire des contrats passés par la multinationale veveysanne avec les colonels grecs) peut la rendre perméable à l'avis de M. Jacques Freymond, déjà cité comme directeur d'Institut, mais qui se trouve être connu aussi comme administrateur de Nestlé.

Cet entrelacs d'influences diverses culmine dans l'attitude intransigeante d'une certaine droite que l'on connaît pour être prolixe en déclarations sur le libéralisme, la volonté d'ouverture et le respect du pluralisme. C'est l'occasion d'apprendre — si on ne le savait pas — que pour ces gens-là le respect du pluralisme ne tient pas face à un adversaire politique jugé dangereux !

Reste à attendre la décision du Conseil d'Etat, compétent en dernier ressort pour homologuer la « promotion » de Jean Ziegler, et qui, rappelons-le, compte, outre deux socialistes, un libéral, deux radicaux et deux PDC.

**DANS LES KIOSQUES**

# Toujours les 40 heures

*Alors que les premiers tracts fleurissent sur le sujet en Suisse romande, la controverse s'est solidement installée, et depuis plusieurs semaines, dans la presse suisse alémanique : dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », un dossier de dix pages, farci de statistiques et d'illustrations de l'époque, témoigne de l'intérêt soulevé par la question outre-Sarine. Le propos des auteurs de cette enquête : montrer le chemin parcouru depuis les premières réglementations, imprécises et très souvent violées, du canton de Zurich en 1815 concernant la durée de la journée de travail pour les « jeunes gens » (12 à 14 heures au maximum) jusqu'au lancement de l'initiative sur les quarante heures en 1973.*

*— En ouverture du supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung », des reflets d'une réflexion sur l'école due à la plume d'un instituteur zurichois, Jürg Jegge, réflexion dont le titre est à lui seul assez révélateur : « Die Dummheit ist lernbar ». Un succès de librairie.*